

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Équipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et
de ses Sociétés

ERMES

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Sylvain Soleil, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Équipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et de ses Sociétés
Acronyme de l'unité :	ERMES
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 1198
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Marc ORTOLANI
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Marc ORTOLANI

Membres du comité d'experts

Président :	M. Sylvain SOLEIL, Université de Rennes 1
Experts :	M. Anthony MERGEY, Université Paris 2 Panthéon-Assas M. Jérémie NOLLET, Sciences Po Toulouse (représentant du CNU) M ^{me} Émilie VAN HAUTE, Université libre de Bruxelles, Belgique
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Hubert PERES
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Jeanick BRISSWALTER, Université Nice Sophia Antipolis
Directrice de l'École Doctorale :	M ^{me} Pascale STEICHEN, ED n°513, « DESPEG - Droit Et Sciences Politiques Économiques et de Gestion »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité ERMES a été créée en 1987. Elle constitue l'une des cinq entités de recherche de la Faculté de droit et de science politique de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS). Elle déploie ses activités de recherche dans le domaine des sciences juridiques et politiques et regroupe des enseignants-chercheurs appartenant essentiellement à deux sections du CNU (Conseil National des Universités) : histoire du droit et des institutions (section 03) d'une part et science politique (section 04) d'autre part. En outre, un membre de l'unité relève de la section 01 (Droit privé et sciences criminelles).

L'ERMES est localisée à Faculté de Droit et de Science politique et l'UNS, Avenue Doyen Louis Trotabas à Nice.

Équipe de direction

L'unité est dirigée depuis janvier 2012 par M. Marc ORTOLANI.

Nomenclature HCERES

- domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales ;
- domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux ;
- sous-domaines disciplinaires : SHS2_1 Droit ; SHS2_2 Science politique.

Domaine d'activité

Histoire du droit - Science politique.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	12	
TOTAL N1 à N7	30	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	14
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'ERMES est une petite unité dynamique qui réussit à mobiliser fortement ses membres ; aussi bien les enseignants-chercheurs (lesquels participent tous à la production scientifique), les docteurs et doctorants, que le personnel d'appui à la recherche.

L'unité réussit à faire travailler ensemble politistes et historiens du droit, à organiser de nombreuses journées d'études, à favoriser de nombreuses publications collectives qui comptent pour la communauté scientifique.

La densité de publications a été maintenue, voire améliorée, par rapport à l'évaluation précédente. Mais la production scientifique ne bénéficie pas toujours d'une visibilité suffisante.

L'unité jouit d'un vrai rayonnement académique et d'un bon ancrage local.

L'unité est bien dirigée. Elle est organisée en deux thèmes facilement identifiables.

Comme lors du précédent contrat, l'unité souffre du turn-over de ses membres, de la baisse de sa dotation et des incertitudes autour de son personnel administratif d'appui à la recherche. Elle a su s'adapter aux conditions budgétaires, en faisant mieux avec moins.

L'unité accompagne au plus près ses docteurs et doctorants. Elle a réussi à obtenir un nombre très satisfaisant de contrats doctoraux.

L'unité est un espace commun de recherche et d'échanges sur le plan pédagogique.

La baisse de la dotation financière, la généralisation, au niveau national, du financement de la recherche par projet et la mise en place, au niveau local, de la COMmunauté d'Universités et d'Établissement (COMUE) invitent l'ERMES à une réflexion collective, pour réfléchir à sa stratégie à 5 ans dans le cadre des logiques fédératives qui se dessinent parmi les laboratoires de recherche niçois, pour définir, avec eux, un périmètre de recherche au niveau de la COMUE, pour imaginer une nouvelle répartition des efforts afin de candidater aux projets contractuels de recherche, type Agence Nationale de la Recherche (ANR).